

**POUR TRAVAUX
ET
NOUVELLES**
appelez 1000 ou 1001
Imprimerie Moderne
Travaux de tous genres
à votre satisfaction

LE QUOTIDIEN

**LIRE ET
ENCOURAGEZ
LE JOURNAL LOCAL**
Abonnement \$2.00
par année
Soul Organe Quotidien
de la Rive Sud

LA CIÉ DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, SAMEDI, 19 OCTOBRE 1935

VOL. LII, NO. 270

Grand ralliement liberal provincial le 1er Nov.

L'Hon. M. Perrault accompagnera M. Taschereau. — Tous les membres du Cabinet Provincial seront présents. — Des députés fédéraux et provinciaux à cette assemblée.

Une grande réunion politique libérale sera tenue le 1er novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, à Victoriaville, comté d'Arthabaska. C'est la nouvelle que nous a annoncée hier soir l'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la province de Québec.

Ce sera un grand événement politique.

Le Premier Ministre sera accompagné de l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, qui représente le comté d'Arthabaska à la Législature de Québec, et de tous ses collègues du cabinet.

On s'attend à un discours mémorable de l'hon. M. Taschereau, qui a montré au cours de la campagne électorale qui vient de se

terminer qu'il est plus en forme que jamais.

La nouvelle de la grande assemblée libérale à Victoriaville intéressera vivement la province car on suppose qu'il pourra y être question des prochaines élections provinciales. Sur ce point le Premier Ministre et ses collègues ne font de confidences à personne mais il est fort possible que l'hon. M. Taschereau laisse entrevoir ses intentions dans son discours du 1er novembre.

Un grand nombre de députés fédéraux et provinciaux et peut-être même un ou deux membres du cabinet King, qui aura été formé à ce moment-là, seront aussi présents au ralliement libéral de Victoriaville.

LE TROISIEME FILS DU ROI DANS LE DEUIL

Le père de sa fiancée est mort, hier. — La nouvelle au Roi et à la Reine.

Selkirk, Ecosse, 19. — Le duc de Bueleuch, père de la fiancée du troisième fils du roi, est mort à bonne heure, hier. Il est décédé subitement à 10 h. 05 a. m., hier, en présence de la Duchesse et de tous les membres de sa famille.

On ne sait pas encore si l'événement influencera la date du prochain mariage du duc de Gloucester et de lady Alice Montagu-Douglas-Scott, qui devait avoir lieu le 6 novembre prochain.

Le défunt était âgé de 71 ans. Il était malade depuis plusieurs semaines et on avait annoncé dernièrement que, par suite de sa

maladie, il ne serait pas capable d'assister au mariage.

Lady Alice était à faire du magasinage à Londres lorsqu'elle apprit la nouvelle que son père était mourant. Elle accourut en hâte à Selkirk à bord d'un avion du Prince de Galles. Elle était accompagnée dans son voyage par sa sœur, lady Margaret Hawkins.

La fatale nouvelle a été communiquée également au duc de Gloucester à Buckingham et au roi et à la reine à Sandringham Lodge, Norfolk.

L'HYDRO-ELECTRIQUE EN ONTARIO

Une réunion générale du Cabinet. — De nouveaux contrats. — M. Hepburn en scène.

Toronto, 19. — La Commission Hydro-électrique de l'Ontario a recommandé hier au gouvernement ontarien de proclamer immédiatement la loi de 1935 annulant les contrats avec des compagnies de la province de Québec pour la fourniture de l'électricité.

Une réunion spéciale du cabinet a été convoquée pour lundi ou mardi afin d'étudier cette recommandation. M. T. Stewart Lyon, président de la commission, à la suite de la réunion des commissaires, a déclaré :

"La commission recommande que la loi de la commission d'électricité de 1935 soit proclamée immédiatement. La commission expose qu'elle est en mesure de poursuivre ses opérations et de donner tous les services essentiels aux consommateurs d'électricité de la province sans avoir à dépendre d'un pouvoir électrique fourni en vertu des contrats mentionnés dans la dite loi."

Le premier ministre Mitchell Hepburn a déclaré, à la suite de cette recommandation, que la loi annulant les contrats de l'Hydro avec les compagnies MacLaren-Québec, Gatineau, Beauharnois et Chat Falls, sera proclamée au temps voulu.

Un officiel de l'Hydro a déclaré hier : "Sans aucun doute, ces compagnies vont demander à l'Ontario de leur acheter du pouvoir

l'an prochain. Lorsqu'elles viendront à nous, nous étudierons la situation à son mérite. S'il nous est demandé du pouvoir plus que nous n'en pourrions fournir, nous serons alors disposés à négocier de nouveaux contrats, mais nous ne traiterons pas les consommateurs de l'Ontario comme des vaches à lait. Tout nouveau contrat sera juste et équitable, mais la province ne signera pas de transaction dans le genre de celles qui furent passées par les gouvernements antérieurs."

Toronto, 19. — Le premier ministre Mitchell Hepburn a déclaré, hier, qu'il est prêt à réclamer l'aide d'Ottawa advenant une difficulté entre son gouvernement et les compagnies d'électricité du Québec au sujet des contrats existant entre les compagnies et l'Ontario, ou si quelque tentative est faite pour drainer l'eau du barrage de Chats Falls en ouvrant les vannes du côté québécois de ce barrage conjoint.

"Je ne crois pas que ceci se produise jamais", dit le premier ministre. "Je crois plutôt que la province de Québec ne permettrait pas cela. Mais si la chose devait arriver, je n'hésiterais pas à réclamer l'intervention du gouvernement fédéral. Vous savez que nous avons maintenant un gouvernement ami à Ottawa."

NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

Feu Mlle Amanda Hermance Langlais

Nous apprenons avec regret la mort de mademoiselle Amanda Hermance Langlais, sœur de la Révê Mère St-Léon, des Soeurs de la Charité, à l'Hospice de Lévis.

Mademoiselle Langlais était âgée de 65 ans et dix mois. Elle était originaire de St-Roch-des-Aulnaies et était la fille de feu M. Georges Langlais et de feu Dame Elizabeth Caron.

Les restes mortels de la défunte sont exposés à l'Hospice St-Joseph-de-la-Délivrance où auront lieu les funérailles, lundi matin, à 6 hrs.

Nous présentons nos plus sincères sympathies à la Révê Mère St-Léon et aux autres parents de Madame Langlais.

La retraite des hommes mariés, à Notre-Dame.

La retraite des hommes mariés, à Notre-Dame aura lieu, la semaine prochaine. Les exercices s'ouvriront, dimanche soir pour se terminer, le dimanche suivant.

Un jugement important concernant les Caisse Populaires

Nous recevons dans le mensuel publié par La Fédération des Caisse Populaires quelques notes d'un jugement rendu par le Juge Fortier et qui est particulièrement intéressant pour les déposants aux Caisse Populaires.

Hector et Léon Bellemare, de St-Paulin, devront rembourser la somme de \$245.49 à la Caisse Populaire du même endroit d'après un jugement rendu par l'honorable juge H.-A. Fortier sur la réclamation de la demanderesse contre ces deux personnes.

Le 11 septembre 1926 Hector Bellemare a en retour d'une avance d'argent de la Caisse Populaire de St-Paulin donné l'écrit suivant :

"Je soussigné reconnais avoir emprunté et reçu de la Caisse Populaire de St-Paulin la somme de \$175.85 portant intérêt à 8 pour cent". Léon Bellemare avait garanti solidairement le remboursement.

Le juge déclara dans son jugement que ce document ne comportait aucunement le caractère d'un billet provisionnaire mais tous les éléments d'une reconnaissance de dette et d'une obligation civile. Pour cette raison cette obligation ne peut être sujette à la prescription quinquennale invoquée par le défendeur mais à la prescription trentenaire seulement.

M. Lucien Comeau agissait comme avocat de la demanderesse.

L'ambulance Gilbert a été appelée

L'ambulance de M. Maurice Gilbert a transporté, hier soir, du Bureau des Pilotes à Québec au Bureau de l'Immigration, un nommé Chs Cherry tombé subitement malade.

Aux fêtes offertes à Madame A. Roy-Bégin.

Il nous fait plaisir de donner les noms des personnes qui ont pris part aux fêtes offertes à Madame A. Roy-Bégin, à l'occasion de sa retraite au service du Téléphone Bell, à Lévis. Notons : M. H. M. Carroll, Surintendant de la Division de Montréal, M.

A. M. Robertson, Surintendant de la Division de Québec, et, son épouse, Madame Robertson, M. Marcel Vincent, Assistant du Traffic, Québec, Madame Legault, Mlle Bouchard, Mlle Gamache et Rochette, toutes deux Chefs Opératrices à Québec, Mlle Jane Maher et Mlle Malleene, toutes deux secrétaires de M. Robertson, à Québec, Mlle Alice Blouin, commis au Département du Commercial, à Québec, Mlle S. Bernier, représentant du Local, à Lévis, Mlle V. Doucet, de Montréal, opératrice en Chef, Mlle V. Sirois, L. Dion, M. A. Moisan, L. Vézina, G. Boulanger, C. Bernier, M. Beaudoin, S. Audet, G. Gagnon.

La Salle Paroissiale de Bienville.

M. Jinchereau de Québec, entrepreneur, a obtenu des Artisans Canadien-Français le contrat de démolition de la Salle Paroissiale de Bienville.

M. l'abbé S. Villeneuve a reçu, de la part des Artisans, une lettre l'informant que la dernière demande qu'il avait faite était refusée.

M. Jinchereau s'est rendu, hier après-midi, au Presbytère de Bienville faire visite à M. l'abbé Villeneuve. M. Jinchereau a ensuite rencontré le Maire de Lévis.

L'entrepreneur a déclaré à M. Durand que l'intention des démolisseurs était, d'après contrat, l'abandon des fondations en ciment sur les terrains où elles se trouvent.

M. le Maire a déclaré à M. Jinchereau que la Ville de Lévis avait un dépotier et qu'elle n'entendait pas s'en rapporter au désir de qui que ce soit qui voudrait en établir un nouveau.

M. Jinchereau viendra à Lévis avec son contrat en mains et il est possible qu'une entente se fasse pour l'achat de la Salle par des particuliers. Rien n'est certain pour cette dernière partie de notre nouvelle.

La Belgique en union avec Genève

Bruxelles, 19. — Le gouvernement belge a décidé, hier, d'appuyer fortement la Société des Nations dans le conflit italo-éthiopien.

"Mon pays", a déclaré le premier ministre Van Zeeland, "agira en accord parfait avec la Grande-Bretagne, la France et les autres membres de la S. D. N. pour maintenir un système efficace de sécurité collective."

DECES

LANGLAIS. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, est décédée, à l'âge de 65 ans et dix mois, Mademoiselle Amanda Hermance Langlais, originaire de St-Roch-des-Aulnaies, fille de feu Georges Langlais et de feu Dame Elizabeth Caron.

La défunte était la sœur de la Révê Mère St-Léon du Convent des Soeurs de la Charité.

Les restes mortels sont exposés à l'Hospice St-Joseph-de-la-Délivrance.

Les funérailles auront lieu, lundi, à 6 hrs, à l'Hospice et les restes mortels seront inhumés dans le cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

La votation à St-David, lundi.

La votation municipale, à St-David, Lévis, aura lieu, lundi.

Les candidats en présence sont : MM. Ad. Laliberté, E. Lemieux, Jos. Bégin, A. Thivierge, Adolphe Paquet et Odilon Pelletier.

L'élection s'annonce pour devoir être très contestée.

Accident à une goélette

Ces jours derniers, la goélette "O Caron", sous le commandement du capitaine O. Lavoie, s'est échouée sur les récifs situés à deux milles en bas de Ste-Anne de Beaupré, à une faible distance de Grande Rivière.

L'accident s'est produit en pleine nuit et le capitaine, ainsi que ses trois matelots ont dû quitter, au milieu des ténèbres, leur goélette qui fut entièrement submergée par la marée montante.

La goélette était partie samedi après-midi pour La Malbaie avec une forte cargaison de fret. A deux milles en bas de Ste-Anne, alors que la marée était à son plus bas, le petit navire alla donner avec violence sur un récif. L'eau envahit aussitôt la cale et, malgré les efforts de l'équipage, on dut abandonner la goélette qui disparut sous l'eau à marée montante.

R.-B. Bennett dans l'opposition

Ottawa, 19. — Le premier ministre R.-B. Bennett entend demeurer dans la carrière comme leader de l'opposition dans le nouveau parlement. On a appris la chose, hier, dans l'entourage de M. Bennett, alors que le leader libéral, le très honorable W.-L. MacKenzie King, continuait de travailler à l'organisation de son futur cabinet.

En dépit des fatigues d'une rude campagne M. Bennett est en excellente santé. Il y a six mois, alors qu'il se remettait d'une grave maladie, on se demandait s'il pourrait faire la dernière lutte électorale, ou même rester plus longtemps dans la vie publique.

M. Bennett a donc l'intention de rester au poste, pour le moment du moins. Ceci n'écarte pas la possibilité de sa retraite avant la prochaine élection générale. Le terme d'office maximum d'un parlement est de cinq ans, et au bout de cette période M. Bennett aura 70 ans.

Une réunion du cabinet aura lieu lundi après-midi. Elle sera la dernière du gouvernement Bennett. La majorité des ministres sont de retour dans la capitale et l'on en attend une couple d'autres en fin de semaine, l'honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture, et l'honorable Grôte Stirling, ministre de la Défense Nationale.

Philippe Henriot appuie l'Italie

Rome, 19. — M. Philippe Henriot, député français de la Gironde, parlant devant une foule fasciste, hier soir, a déclaré que jamais le peuple français n'admettra des sanctions contre l'Italie. Fréquentement applaudi par la foule dans laquelle il y avait de nombreux vétérans, M. Henriot ajouta : "Je compte sur Mussolini pour assurer le salut de la paix de l'Europe."

LA CESSATION DES HOSTILITES EN ETHIOPIE

Les difficultés s'aplaniront. — Les affaires du conflit et l'Angleterre.

Rome, 19. — D'après un communiqué italien officiel publié hier soir, des pourparlers entre le gouvernement italien et l'Angleterre en vue de la cessation des hostilités en Ethiopie seraient en cours et l'on entreverrait l'espoir que les difficultés s'aplaniront entre l'Italie et la Grande-Bretagne.

Ce bref communiqué est interprété ici comme indiquant que la phase critique dans les relations anglo-italiennes est maintenant passée. Les Italiens sont contents d'apprendre que la Grande-Bretagne a laissé entendre au premier ministre Laval, de France, qu'elle ne songeait pas à procéder isolément à l'application de sanctions contre l'Italie, mais qu'elle s'en tiendrait à l'action collective avec les autres membres de la S. D. N.

Des négociations

Londres, 19. — D'après des rapports non confirmés reçus ici hier soir, le premier ministre Mussolini aurait ouvert de nouveau des pourparlers avec l'empereur Haile lie.

Selassié d'Ethiopie.

D'après ces rapports, le Duce aurait communiqué avec le négus en vue d'une paix possible et il y aurait des chances que ces négociations se poursuivent avec succès.

Londres, 19. — Les cercles politiques sont pessimistes concernant la possibilité que la dernière proposition du premier ministre Mussolini pour mettre fin à son invasion en Ethiopie, soit acceptable pour la Société des Nations.

On dit dans ces cercles que la proposition minimum du Duce pour le règlement du conflit excède grandement les considérations maxima que les puissances de la S. D. N. seraient disposées à lui consentir.

On sait que la Grande-Bretagne est opposée à toute suggestion sortant de la juridiction de la S. D. N. et inacceptable pour l'Ethiopie, comme la concession d'un vaste territoire éthiopien à l'Italie.

L'ANGLETERRE EMPRUNTE

Elle veut une somme de \$750,000.00. — La flotte de guerre à sa pleine limite.

Londres, 19. — On croit dans les cercles les mieux informés que le 14 novembre sera la date la plus probable de la prochaine élection générale en Grande-Bretagne.

Environ 1,000 candidats contesteront un total de 615 sièges à la Chambre des Communes.

Environ 1,000 candidats contesteront un total de 615 sièges à la Chambre des Communes.

La politique étrangère, le réarmement, l'aide au chômage seront les principales questions en jeu dans cette campagne électorale.

On dit que l'idée de flotter un gros emprunt de défense nationale pour financer le réarmement constituera l'un des grands points de cette bataille.

Il est fait mention d'un em-

prunt variant de 150,000,000 livres (environ \$750,000,000) à 200,000,000 livres, mais la majorité des leaders admettent qu'un programme de construction navale doit être lancé immédiatement afin de porter la flotte de guerre à la pleine limite fixée par les traités.

Le parlement se rassemblera mardi et la campagne électorale s'engagera ensuite. On s'attend à ce que le gouvernement ait des candidats dans chaque circonscription, moins une vingtaine peut-être. Les travaillistes ont déjà choisi 515 candidats.

On dit que le gouvernement a décidé de tenir une élection générale le mois prochain afin d'obtenir l'opinion du public sur sa politique dans la présente situation internationale.

SERA-T-ELLE PENDUE ?

Sherbrooke, 19. — M. le juge Charles-D. White, a accordé hier une pétition de changement de venue dans le procès de Mme Béatrice Bernard Chapdelaine qui pour la troisième fois, aura à faire face à l'accusation d'avoir empoisonné son mari, il y a plus de trois ans.

Deux fois déjà, l'accusée a été condamnée à mort, mais chaque fois, elle a réussi à obtenir un nouveau procès.

La pétition d'hier a été faite sous prétexte que la publicité donnée à une supposée confession de la femme, d'après laquelle elle aurait empoisonné un conducteur de taxi, aurait beaucoup fait pour nuire à un procès équitable dans sa propre région et le juge a consenti à ce que le prochain procès ait lieu à Québec.

La Cour d'Appel de Québec avait rejeté le premier procès parce que le document offert par la poursuite comme étant une déclaration de l'accusée aurait été obtenu par intimidation. La sen-

tence du second procès fut maintenue par la Cour d'Appel de Québec mais rejetée par la Cour Suprême du Canada parce que le juge au procès aurait improprement admis des déclarations faites par Ludger Chapdelaine avant sa mort et des déclarations faites par un supposé complice, le frère de l'accusée, Gédéon Bernard. Ce dernier a été condamné à cinq ans de prison sous une accusation d'homicide involontaire.

Le premier procès s'étant terminé dans des circonstances inusitées. L'un des jurés, Kenneth Little, tomba malade et les dernières séances du procès eurent lieu autour de son lit d'hôpital lequel, incidemment, était le même hôpital où le mari de l'accusée était mort. La poursuite et la défense prononcèrent leurs derniers plaidoyers autour du lit de Little et les jurés rendirent leur verdict dans cette même salle d'hôpital. La sentence de mort fut prononcée par le juge Charles-D. White, dans la chapelle de l'hôpital.

NEURALGIE

Ne laissez pas la douleur vous affaiblir. Prenez les Capsules Antirhumatismales TEMPLETON et obtenez un soulagement rapide aux douleurs vagues ou aiguës, lancinantes. L'affreuse névralgie elle-même s'en va généralement en moins d'une demi-heure après absorption des Capsules Antirhumatismales TEMPLETON avec un peu de nourriture et de breuvage chaud. Inoffensives. Rapides. Efficaces. Chez tous les pharmaciens, épic. et st. Faites passer tout de suite cette douleur perçante. SOUS CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

POSTE CHRC

Québec

SAMEDI

- 1.00 L'Heure.
1.01 La chanson française.
1.15 Musique de dîner.
1.30 La nouveauté Oxo.
1.45 Régat artistique.
2.00 L'Heure Cyma.
2.01 Service des Signaux
2.03 Les souhaits de bonne fête

PILULES DODD POUR LES REINS

POUR MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS



Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT

QUEBEC ET LEVIS

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la maille.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débiteurs, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

- 2.05 Suspension des émissions jusqu'à 4.30 heures p.m.
4.30 L'heure Tavannes.
4.31 L'horaire des programmes.
4.32 Concert varié.
5.00 Le Théâtre Capitol.
5.01 Musique d'orchestre.
5.15 Fantaisies. — Emuls. Scott
5.30 Cocktail musical.
6.00 L'heure Cyma.
6.01 Le passe-temps.
6.05 La chanson nouvelle, courtoise Laiterie Frontenac
6.10 Un moment de gaieté.
6.15 Le prog. du foyer.
6.30 La chanson choisie.
6.45 Pronostics de la tempér.
6.46 Variétés musicales.
7.00 L'Heure.

- 7.01 Musique de danse.
7.15 Prog. de choix.
7.30 L'Heure Cyma.
7.31 Causerie sportive.
7.45 Pianologue.

- 8.00 L'orchestre de concert du Château Frontenac
8.30 La petite comédienne.
8.45 Friendship Club.
9.00 Prog. Mus-Kee-Kee.
9.15 Programme.

- 9.30 Ubaldo Frenet, orchestre.
10.00 Récital d'orgue.
10.30 Billy MacDonald et son orchestre de danse du Château Frontenac
11.00 L'Heure Cyma
11.01 Le reporter Buckingham.
11.15 O Canada, fin des émiss.

DIMANCHE

- 12.00 L'Heure Tav.
12.01 L'horaire des programmes

SOYEZ UN HOMME FORT...

... un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des PILULES MORO, ce bon tonique contre :

- faiblesse
manque d'appétit
fatigue habituelle
nervosité
épuisement



PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal.

- 12.02 Régat artistique de la Pharmacie Brunet.

- 1.00 L'Heure.
1.01 Variétés.
1.15 Musique d'orchestre.
1.30 Pronostics de la tempér.
1.31 Concert varié — St-Cyr.
2.00 L'Heure Cyma
2.01 Fantaisies.
2.30 Discours politique.
3.00 Opéra.
4.30 Musique de fanfare.
5.00 L'Heure.
5.01 Nos Canadiens.
5.30 Divertissements.
5.45 Musique d'orchestre, cour

- 6.00 L'Heure Cyma
6.01 Valses
6.15 Allons à Montmartre.
6.30 Musique de danse.
6.45 Pronostics de la température — Composé Alex. King's Men.
7.00 L'Heure.
7.01 Musique instrumentale.
7.15 Prog. de choix.
7.30 L'Heure Cyma
7.31 Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux

- 7.45 La Petite Comédienne
8.00 L'orchestre de concert du Château Frontenac
8.30 Le théâtre de l'air.
9.00 Récital de piano.
9.15 Prog. de chant.
9.30 Le vaisseau de la romance.
10.00 Récital d'orgue par M. Gordon Perry.
10.30 Récital concert.
11.00 L'heure Cyma.
11.01 Le reporter Buckingham.
11.15 O Canada, fin des émiss.

LUNDI

- 8.30 L'Heure.
8.31 L'horaire des programmes
8.32 Club du Cou-Cou de CHRC
9.00 Club du Cou-Cou de CHRC
9.15 Club du Cou-Cou de CHRC
9.30 Club Cou-Cou de CHRC — Buanderie de Lévis Ltée
10.00 Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 Extraits d'opéras
10.30 Entre-nous, mesdames.
11.00 Musique de concert.
11.15 Fantaisies. — Emuls. Scott
11.30 Programme Mus-Kee-Kee
11.45 Pour vous, mesdames, présentation Lait Eagle Brd

- Autour de la table
12.00 Prog. des Servées Rapides.
12.30 Pronostics de la température.

- 12.31 Musique de dîner.
12.45 Allons à Paris.
1.00 L'Heure.
1.02 La chanson française.
1.15 La nouveauté OXO.
1.30 Nos célébrités.
1.45 Régat artistique.
2.00 L'Heure Cyma.
2.01 Service des Signaux.
2.05 Souhaits de bonne fête.
2.10 Suspension des émissions jusqu'à 4.30 h. p.m.

POSTE CKAC

Montréal

MARDI

- 1.00 Jack Shannon, ténor.
1.15 Causerie agricole de l'UCC
1.30 Buffalo présente. — C.B.S.
2.00 Captivators. C. B. S.
2.30 Variétés Mus-Kee-Kee.
3.00 A choisir. — C.B.S.
3.30 A choisir. — C.B.S.

- 4.30 Le théâtre des petits
5.00 Heure "Bulovala"
5.00 Événements sociaux.
5.15 Orch. de Allen Leafar-CBS
5.30 Le prog. du feyer.
6.15 Three Little Words—C.B.S.
6.30 Nouvelles.

- 35 Le bon parler français.
6.45 Sandra Brown chante. — C.B.S.
7.00 L'heure BULOVA.
7.00 Nouvelles la Presse
7.05 L'oncle Pierre L. de S.
7.15 Course de bicyclettes.
7.30 Prog. Systex.

- 7.45 Les deux capains.
8.00 Le club Columbia. — C.B.S.
8.30 Commenteur sur la guerre
8.45 Les troppers. — C.B.S.
9.00 L'Heure BULOVA
9.00 Variétés.
9.30 Marty May-Time. — C.B.S.
10.00 Mélodies Californiennes. — C.B.S.

- 10.30 G. Lombardo, orch.—C.B.S.
11.00 L'Heure BULOVA.
11.00 Le reporter sportif Molson
11.05 Nouvelles.
11.15 Abe Lyman, orch.—C.B.S.
11.30 C. Hopkins, orch.—C.B.S.
12.00 Orch. D. Messner. — C.B.S.
12.30 Orch. S. Young. — C.B.S.

- 1.00 L'Heure BULOVA — Fin des émissions.
DIMANCHE
9.00 L'heure BULOVA
9.00 Le dimanche matin chez tante Suzanne. — C.B.S.
10.00 Chansons françaises.
10.30 "Press-Radio News" CBS.
10.35 "Dale Carnegie — Little known facts about well known people.

- 11.00 Service religieux
12.30 Ecole de musique Marraza
12.45 Prog. International.— C.B.S.
1.00 L'heure BULOVA.
1.00 En dinant avec corectal
1.15 A.C.J.C. — Causerie.
1.30 Prog. Granger et Frères.
1.45 Prog. musical de J.-Donat Langelier.
2.00 Prog. Montross.
2.15 Lalonde et Frère Ltée.
2.30 Radio Opera.— Dir. Romano
3.00 L'Heure BULOVA.
3.00 Orch. symphonique de N-Y — C.B.S.

- 5.00 L'Heure Catholique.
6.00 L'heure BULOVA
6.00 L'heure NATIONALE.
6.30 O. St-Jean Ltée.
6.45 Les liqueurs des Moines.
7.00 Heure Bulovala.— Température.
7.00 Commenteur sur la guerre
7.15 Causerie Federated Charities.

- 7.30 Service religieux
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure dominicale Ford.
10.00 Drame vécu — direction Henri Deyglow — troupe Barry-Duquesne.
10.30 Prog. spécial par F. Rich et son orchestre. — C.B.S.
11.00 A choisir.
11.15 Nouvelles.
11.20 Orch. Seymour Simon-CBS
11.30 Ph Savage, organiste—C.B.S.
11.45 Orch. F. Dailey. — C.B.S.
12.00 L'Heure BULOVA.
12.00 D. Messner, orch. — C.B.S.
12.30 A choisir.
1.00 Fin des émissions

- 7.30 Cheerful earfull.
7.45 Chs. Chappell et Cie.
8.15 Nouvelles.
8.30 Sommaire.
8.35 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles La Presse
8.20 Sommaire
8.25 Chansons françaises.
9.00 "All Hands on Deck55 — C. B. S.
9.45 Men of Manhattan.—C.B.S.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Cours d'ouverture de la bourse

- 11.00 Service rapide.
11.15 Variétés Mus-Kee-Kee.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.45 Cours de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.10 Conférencier du Rotary Club.
2.00 Variétés Mus-Kee-Kee.
3.00 "Tiwn Topics. — C.B.S.
4.00 Bolek musicale. — C.B.S.
4.30 "Au service de la science" — C.B.S.
4.45 Three little words.—C.B.S.
5.00 L'heure BULOVA.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Dick Messner, orch.—C.B.S.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles La Presse
8.20 Sommaire
8.25 Chansons françaises.
9.00 "All Hands on Deck55 — C. B. S.
9.45 Men of Manhattan.—C.B.S.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Cours d'ouverture de la bourse

- 11.00 Service rapide.
11.15 Variétés Mus-Kee-Kee.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.45 Cours de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.10 Conférencier du Rotary Club.
2.00 Variétés Mus-Kee-Kee.
3.00 "Tiwn Topics. — C.B.S.
4.00 Bolek musicale. — C.B.S.
4.30 "Au service de la science" — C.B.S.
4.45 Three little words.—C.B.S.
5.00 L'heure BULOVA.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Dick Messner, orch.—C.B.S.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- 11.05 Nouvelles.
11.15 Variétés.
12.00 Seymour Simon, orchestre. — C.B.S.
1.00 L'heure. — Fin des émiss.
MARDI
7.30 Cheerful Earfull.

- 7.45 Charlie Chappell & Cie.
8.15 Nouvelles.
8.20 Sommaire.
8.25 Chansons françaises.
9.00 Parade métropolitaine C. B. S.
9.45 Quatorz des cadets.
9.55 Nouvelles. — C.B.S.
10.00 L'heure. — Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la Bourse
11.00 Les bébés célèbres. — C.B.S.
11.15 Service rapide.

- 11.45 Les fils des pionniers.
12.00 L'heure BULOVA.
12.00 L'heure de gaieté.
12.30 Prog. "Bee Hive"
12.45 Cour de la Bourse
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Blue Flames. — C.B.S.
1.15 Causerie agricole de l'U C. C.
1.30 Jan Savitt, orch. — C.B.S.
2.00 Programme de variétés
2.30 School of the air. — C.B.S.
3.00 Les dictators. — C.B.S.
3.30 Hoosier Hop. — C.B.S.
4.00 Causerie sur la beauté par Claudette de Sève.
4.15 L'Heure des variétés de Chicago. — C.B.S.
4.45 L'école du deux parler.
5.00 L'heure BULOVA.
9.00 L'heure BULOVA.
9.00 Radio-Théâtre lux.— C.B.S.
11.00 L'heus BULOVA.
11.00 Le reporter sportif de la brasserie Molson

- <

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(suite)

Conseils du Roi, Bas-Canada

Bowen, Edward	20 juin 1809
Ross, David	3 septembre 1811
Caron, Alexis	1 juin 1812
Ogden, Charles-Richard	9 janvier 1816
Taschereau, Jean-Thomas	9 octobre 1821
Vézina, Pierre	15 juillet 1824
Vallières de Saint-Réal, Joseph-Rémi	29 octobre 1825
Sewell, Stephen	25 juillet 1827
Cochran, Andrew-William	6 septembre 1828
Bédard, Joseph	15 juillet 1829
Vézina, Pierre*	11 décembre 1830
Sewell, Stephen*	11 décembre 1830
Cochran, Andrew-William*	11 décembre 1830
Ross, David*	11 décembre 1830
Bédard, Joseph*	24 février 1831
O'Sullivan, Michael	5 avril 1831
Quesnel, Frédéric-Auguste	5 avril 1831
Panet, Philippe	28 décembre 1831
Mondelet, Dominique	26 novembre 1832
Peck, Ebenezer	8 février 1833
Bostwick, Augustus-David	11 mars 1835
Grant, James-Charles	19 juin 1835
Buchanan, Alexander	19 juin 1835
Duval, Jean-François-Joseph	22 juin 1835
Black, Henry	24 septembre 1836

Conseils de la Reine, Bas-Canada

Day, Charles-Dewey	4 janvier 1838
Dumoulin, Pierre-Benjamin	13 janvier 1838
Driscoll, Henry	31 mars 1838
Boston, John	31 mars 1838
Black, Henry*	20 décembre 1838
Vézina, Pierre*	20 décembre 1838
Cochran, Andrew-William*	20 décembre 1838
Mondelet, Dominique*	20 décembre 1838
Buchanan, Alexander*	20 décembre 1838
Hamel, André-Rémi	14 mai 1839

QUESTION

Où trouverais-je des renseignements sur Augustin de Galimard qui épouse aux Trois-Rivières, le 19 juin 1700, Marie-Françoise Godfroy et qui, dans quelques actes, prend la qualité de 'seigneur de Champlain' ?

K. BRETTE

A PROPOS DU SIEUR DE SAINT-CASTIN

Par devant Pierre Duquet No^{re} Royal en la Nouvelle

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Périodes douloureuses
- Irrégularités
- Troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE)



PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Lée, 1376, rue S.-Denis, Montréal.

France resident à Québec et tesmoins sous^{nes} furent presents en leurs personnes hault et puissant seigneur Monseigneur le Comte de frontenac, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute l'estendue du grand fleuve St Laurans, Isle de terre-neuve acadie et autres pays de la france septentrionale et le sieur Charles Bazire Agent général de Messieurs de la Compagnie Royale des Indes Occidentales, Seigneurs de ce pays Procureur général et special de Mess^{rs} Jacques de Chambly gouverneur de la Cadie, pour sa majesté par Procura^{on} passée pardevant Me Romain Bequet no^{re} Royal en cette ville le vingt neuvié, octobre Mvi^c soixante et treize, lesquels ont dit que le jour d'hier le dit seigneur gouverneur ayant reçu une lettre du dict sieur de Chambly par Jean Vincent sieur de St-Castin son enseigne, Lequel lui a apportée et rendue, qui est demeurée annexée à ces présentes et dont s'ensuit la teneur, Monsieur j'emprunte la main de Monsieur de St. Castin pour vous tracer ces lignes, et l'ay prié d'en être le porteur, et vous faire le récit de tout ce qui s'est passé icy, et l'estat auquel il m'a laissé on m'a mis a rançon à mil castors, ou la valeur si mon habitation ne vaut pas cela, je vous prie de suppléer et de Renvoyer en tout diligence Monsieur de St Castin, iattend cette grâce de l'amitié que vous m'avez tousiours tesmoigné. Et suls avec tout le respect que ie vous dois, Monsieur, Votre tres humb. et tres obeissant serviteur Chambly. A Pentagouet le 16^e aoust 1674. Et l'inscription est A Monsieur Mons^{re} de Frontenac Lieutenant general des armées du Roy et gouverneur de l'Amerique septentrionale a Quebec. En consequence de Quoy et de ce que le dit sieur de St. Castin auroit exposé que le dit sieur de Chambly auroit esté fait prisonnier aud. Pentagouet, blessé et mené à baston par des gens qui se nomment et se disent boucanniers et quil est dans une extreme souffrance, qu'il l'avoit envoyé expres vers le dit seigneur gouverneur pour luy représenter sa peine et que ce seroit luy fe. un plaisir insigne de luy donner moyen de luy trouver la valeur de mil castors, dont le dit sieur de Chambly seroit convenu avec les dits Boucanniers pour sa rançon à la receipte du prix &c soit par la vente de son habitation, soit par tels au^{es} moyens quilz adviseront bon estre si lad. receipte ne se pouvoit fe. assez promptement Pour lesquelles causes et rai-

sons adhérant aux prieres des dits sieurs de Chambly et de St. Castin et attendu qu'on ne scauroit retirer assez promptement et dans le terme dont il est convenu avec lesd. boucanniers pour le payem^t de sa rançon Le prix de la vente de sad. habitation Led. Seigneur Gouverneur et le Sr. Bazire ont presentement fourny et mis ez mains dud. Sr de St Castin pour remettre en celles du dit sieur de Chambly a leffect susdit unne lettre de change de la soe. de quatre mil cinq cents livres argent de France tirée par led. Sieur Bazire payable a la rochelle par le Sr de la Chesnays marchand aud. lieu pour negotier a la ditte ville de Baston avec le sieur Pierre sergent Marchand au dit lieu et estre lad. soe. employée tant au payem^t de dix mil castors, que pour servir au dit sieur de Chambly en ses au^{es} necessitez. Laquelle soe. de quatre mil cinq cents livres le dit sieur de St Castin stipulant pour led. Sr de Chambly a promis aud. nom fe. rendre et restituer aud. Seigneur de Frontenac, et aud. sieur Bazire, par led. Sr de Chambly avec la demeure et change, dans huit mois d'huy a peine de tous depends dommages et intherets sans néanmoins estre garand que de ses faits et promesses scuellement, Promettant Led. sieur de St Castin fe. rattifier ces présentes aud. Sr de Chambly avant la deslivrance dud. billet de change tiré par led. sieur Bazire sur led. Sr de la Chesnays, dont La moitié du contenu en iceluy est pour le compte dud. Seigneur de frontenac et l'au^{re}, pour celuy du Sr Bazire ainsy quil l'ont desclaré le tout sous l'obligation generale et hypothecque de tous les biens du dit sieur de Chambly tant ceux seuteuz en france qu'en ce pays, et par special la terre et seigneurie de Chambly, ou la valeur d'icelle suivant le contract de vente faicte a Jean deleau Sr dumartrais par led. Sr de Chambly passé par devant le no^{re} qui reçoit ces presents le vingt deuxié, octobre Mvi^c soixante et treize et a ces fins le dit sieur de St Castin a mis es mains du dit seigneur de Frontenac la grosse en parchemin du dit contract de vente quil a dit luy avoir esté mise es mains par led. Sr de Chambly pour cet effect Promettant en ou^{re}, led. S. de St Castin qu'en cas qu'il arrivait faulte dud. Sr de Chambly avant qu'il soit arrivé aud. lieu de Baston de retenir vers luy et garder la ditte lettre de change pour estre par luy remise entre les mains dud. seigneur de Frontenac et dud. sieur Bazire et en ce cas demeurer nulle Car ainsy &c. Promettant &c, obligeant &c, renonçant &c, fait et passé a Quebec estude dud. no^{re} Le vingt quatrié, jour de septembre L'an Mvi^c soixante et quatorze en presence du Sr Estienne Marandeau et du Sr hypollite Thibierge tesus qui ont signé avec les parties et le no^{re}

Louis de Buade Frontenac Bazire
Jean Vincent St. Castin Marandeau
Duquet (1)

QUESTION

Voici une entrée très étrange que je trouve dans les Mémoires de Barras, membre du Directoire, à la date du 27 Messidor, an IV :

(à suivre)

ANTALGINE

Pour
Maux de Tête
de Dents et d'Oreilles,
Rhumes, La Grippe,
Névralgies-Rhumatisme,
Douleurs

En Vente Partout 25¢

Le progrès est accompli par l'homme qui fait les choses et non par celui qui discute de quelle manière elles n'auraient pas dû être faites.

ROOSEVELT

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis.
"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.
F. PICHETTE, J.-A. GAGNON
Président. Gérant

La santé est un trésor



L'apparence de votre bébé, la façon dont il se comporte et ses succès dans la vie, plus tard, sont grandement influencés par son état de santé. Et sa santé dépend dans une large mesure de la protection que vous lui assurez contre la constipation et ses funestes conséquences. Les Tablettes Baby's Own sont un laxatif doux et efficace. Donnez-en à votre bébé s'il est enrhumé, si sa langue est chargée, s'il est irritable et sans appétit. 25c le paquet dans les pharmacies. 171

TABLETTES BABY'S OWN (Dr. Williams')

Souper Berceuse



Au moment de mettre au lit les petits enfants, fatigués de leurs jeux, on doit leur donner, pour leur repas du soir, des aliments nourrissants et faciles à digérer.

Les Flocons de Maïs Kellogg absorbés le soir, par les petits, favorisent leur sommeil. Des épreuves, sous la surveillance d'une université, l'ont parfaitement démontré. Les enfants alimentés de Flocons Kellogg, au souper, ont dormi 30% plus paisiblement que ceux qui avaient absorbé des aliments plus lourds.

Les Flocons Kellogg refont l'estomac sans surcharger l'estomac. Agréables et appétissants, ils régulent les enfants de leur croûtillement et de leur saveur exquise. Prêts à servir.

On trouve les Flocons de Maïs Kellogg dans toutes les épiceries. Economiques, ils sont prêts à servir à la sortie du sac WAXTITE qui est enfermé dans le carton rouge et vert. Fabriqués par Kellogg, à London, Ont.

FLOCONS de MAÏS

Kellogg



FRAIS SORTIS DU FOUR
SAVEUR EXQUISE

IL NE DOIT PAS Y AVOIR D'ERREUR SUR LE COÛT D'UN NOUVEAU PLYMOUTH

IL Y EN A QUI CROIENT QUE LE PRIX D'ACHAT EST 100 DE PLUS QU'IL EST EN RÉALITÉ

CHRYSLER MOTORS. LES PREMIERS A VOUS DONNER L'ESSENTIEL

Roulez en repos

LIVRÉ À LEVIS

AU BAS PRIX DE

\$813

Pour Coupé d'Affaires

Dans le Plymouth le moteur et les passagers sont plus à l'avant. Les occupants sont bercés entre les ponts. Il y a accord complet dans l'action des ressorts avant et arrière... vous roulez en repos.

Vous pouvez introduire les bagages dans la malle du Plymouth avec facilité... et ils sont à l'épreuve de la poussière. Si vous le désirez vous pouvez placer le pneu de rechange dans un endroit commode au bas de la malle.

Il y a un point d'orgueil à avoir un Nouveau Plymouth en stationnement en face de votre domicile.

Le Plymouth est le seul auto dans le domaine des bas prix qui est muni de Freins Hydrauliques. L'auto stoppe instantanément et sans dérapages. Ces Freins Hydrauliques sont toujours égalisés—il ne peut en être autrement.

TOURNEZ-VOUS et descendez. Tout le monde est étonné de constater comme il est facile de descendre du Nouveau Plymouth. D'abord, vous êtes assis sur une banquette qui a la hauteur d'une chaise—donc pas de difficulté pour vous lever. Ensuite, la portière est très large au bas—donc amplement d'espace. Et enfin, le plancher est presque à l'égalité du marchepied. Faites-en l'essai.

Montez ou Descendez avec toute l'aise au monde!

Plymouth est l'auto où le génie technique est le plus en évidence...

**JOUR D'ACTION DE GRACES
EXCURSION**

De Québec et Stations au nord de Thetford-Mines

A BOSTON \$10.⁰⁰
(Argent Canadien)

A NEW-YORK \$14.⁰⁰
(Argent Canadien)

et les stations intermédiaires au sud de Springfield ET RETOUR.

DEPART: — Le 23, 24, 25 et 26 Octobre.

LIMITE DE RETOUR: — Du point de destination, pas plus tard que lundi, le 28 octobre.

POUR RENSEIGNEMENTS: S'adresser aux Agents

QUEBEC CENTRAL

**Funérailles de feu
Germaine Carrier**

Jeudi dernier, à 4 hres de l'après-midi, ont eu lieu, au Christ-Roi au milieu d'un nombreux concours de parents et amis, les imposantes funérailles de feu Mlle Germaine Carrier, décédée à l'âge de 3 ans et 4 mois.

Le convoi funèbre a quitté la résidence mortuaire, rue St-Georges, pour l'église du Christ-Roi.

M. Fernand Gauthier portait la bannière. Les porteurs des coins du poêle étaient: MM. Robert Vien, Jacques Vien, Armand Gauthier, Noël Bégin; mesdemoiselles Lucienne Casista, Carmen, Madeleine, Lucille et Rita Bégin, Marie-Marthe Vien, Gertrude Gosselin, Gisèle Plante et Marthe Lizotte, portaient les coins du drap.

Le deuil était conduit par: son père, M. Honorius Carrier; ses oncles: MM. Alfred Gagné, Jos. Thibault, Michel Samson, Jos. Dumont, Wilfrid, Irénée et Gédéon Lemieux, Joseph-Octave Carrier; ses cousins: MM. Alphonse et Adalbert Bégin, Willie Thibault, Wilfrid Léo et Oliva Patry, Alf. Samson, Albert Michaud, Alfred Gagné, Octave Carrier, Robert, Emile et Roger Bégin.

Les restes mortels ont été reconduits, après la cérémonie funèbre, au cimetière Mont-Marie, où ils ont été inhumés dans un lot de la famille.

Le deuil était conduit par: MM. J.-A. Desrochers, échevin, Dr Roméo Roy, Eudore Simpson, Albert Hemal, Lucien Trudel, Désiré Bégin, Adélaïde Bégin, L. Turgeon, Nap. Couture, Alfred Breton, Alph. Côté, Jules Fournier, Laurent Dumont, Omer Gosselin, J.-A. Bégin, Lucien Samson, Paul Fortin, Henri Carrier, L.-Maurice Carrier, Jacques Lemieux, Georges St-Laurent, Adrien Boulanger, Jos. Simoneau, Ernest Fortin, Z. Carrier, Geo. Lizotte, Wilfrid Patry, Alexis Labonté, Geo. Ramsay, G.-A. Blondin, J.-A. Blondin.

Donat Ruel, J.-E. Gosselin, Rép. Maison Ed. Sylvain, Québec; H. H. Lemieux, J.-A. Légaré, Jos. Lé-

Taux réduits pour le
**JOUR D' ACTIONS
DE GRACES**

24 octobre
PREMIERE CLASSE
Passage aller et retour pour
prix d'un passage simple et un
quart.

DEPART—Mercredi, 23 oct., jusqu'à 2.00 p.m. Jeudi 24 octobre.
LIMITE DE RETOUR—Départ du point de destination pas plus tard que minuit vendredi 25 octobre.

Pour autres renseignements, consultez les agents.

Québec Central

**Funérailles de
feu Désiré Ferland**

Hier avant-midi, à 9 heures, ont eu lieu, à l'église Notre-Dame de Lévis, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis, les imposantes funérailles de feu M. Désiré Ferland.

Le convoi funèbre a quitté la résidence mortuaire, No. 132, rue St-Georges, pour l'église Notre-Dame.

M. Eugène Gagnon portait la croix. Les porteurs d'honneur des coins du poêle étaient MM. Rémi Lavallée, Odilon Turgeon, Placide Dodier, Joseph Thibault.

Le deuil était conduit par son beau-père, M. Honoré Gosselin; ses fils, MM. Lucien, Gilbert, Raymond, Philippe, Emery et Julien Ferland; son frère, M. Joseph Ferland; ses beaux-frères, MM. Georges Couture, Jules Landry, Albert Gosselin, Arthur Gosselin, Hector Duval; son neveu, M. Oda Duval; son oncle, M. Michel Gagné; ses cousins, MM. Désiré Nolet, Evariste Dumas.

Dans le cortège, on remarquait: Les élèves de l'école des Frères Maristes, du Patronage de Lévis et de la Troisième "C", du Collège de Lévis, accompagnés de leurs maîtres, précédant le corbillard, l'honorable Dr Émile Fortin, Dr Charles Laffamme, le Révd. Frère Vallières, du Patronage de Lévis, MM. Gérard Michaud, Adolphe Aré, Wilfrid Laverdière, Joseph Ferland, Joseph Audet, Noël Bégin, Colonel J.-E. Bergeron, L.-P. Jenkins, Georges Couture, Noël Lemay, Henri Couture, Laurent Dumont, Willie Thibault, Armand Carrier, Willie Berthelet, Marcel Gosselin, H. Laplaine, Napoléon Deslauriers, Albert Turgeon, Amédée Dion, Joseph Caron, L. Filteault, E. Filteault, Chs. Maranda, Alphonse Côté, Joseph Dumont, Roland Lajeunesse, Noël Gosselin, Philippe Vachon, Alphonse Perrault, Lorenzo Turgeon, Albert Hamel, Lucien Trudel, Hervé Busque, Joseph Roy, Evariste Dumas, Philippe Morin, Pierre Guay, Gaudiasse Bernier, Irénée Routhier, Bernard Bernier, Léo Brochu, Henri Vien, J.-B. Carrier, Isidore Caux, Michel Lagacé, Roland Dodier, Robert Dodier, Jules Fournier, Henri Kronstrom, Paul Bélanger, Alphonse Forgues, Albert Samson, Roger Hamel.

Le deuil était conduit par: son père, M. Honoré Gosselin; ses oncles: MM. Alfred Gagné, Jos. Thibault, Michel Samson, Jos. Dumont, Wilfrid, Irénée et Gédéon Lemieux, Joseph-Octave Carrier; ses cousins: MM. Alphonse et Adalbert Bégin, Willie Thibault, Wilfrid Léo et Oliva Patry, Alf. Samson, Albert Michaud, Alfred Gagné, Octave Carrier, Robert, Emile et Roger Bégin.

Les restes mortels ont été reconduits, après la cérémonie funèbre, au cimetière Mont-Marie, où ils ont été inhumés dans un lot de la famille.

Le deuil était conduit par: MM. J.-A. Desrochers, échevin, Dr Roméo Roy, Eudore Simpson, Albert Hemal, Lucien Trudel, Désiré Bégin, Adélaïde Bégin, L. Turgeon, Nap. Couture, Alfred Breton, Alph. Côté, Jules Fournier, Laurent Dumont, Omer Gosselin, J.-A. Bégin, Lucien Samson, Paul Fortin, Henri Carrier, L.-Maurice Carrier, Jacques Lemieux, Georges St-Laurent, Adrien Boulanger, Jos. Simoneau, Ernest Fortin, Z. Carrier, Geo. Lizotte, Wilfrid Patry, Alexis Labonté, Geo. Ramsay, G.-A. Blondin, J.-A. Blondin.

Donat Ruel, J.-E. Gosselin, Rép. Maison Ed. Sylvain, Québec; H. H. Lemieux, J.-A. Légaré, Jos. Lé-

Le deuil était conduit par: son père, M. Honoré Gosselin; ses oncles: MM. Alfred Gagné, Jos. Thibault, Michel Samson, Jos. Dumont, Wilfrid, Irénée et Gédéon Lemieux, Joseph-Octave Carrier; ses cousins: MM. Alphonse et Adalbert Bégin, Willie Thibault, Wilfrid Léo et Oliva Patry, Alf. Samson, Albert Michaud, Alfred Gagné, Octave Carrier, Robert, Emile et Roger Bégin.

Les restes mortels ont été reconduits, après la cérémonie funèbre, au cimetière Mont-Marie, où ils ont été inhumés dans un lot de la famille.

Le deuil était conduit par: MM. J.-A. Desrochers, échevin, Dr Roméo Roy, Eudore Simpson, Albert Hemal, Lucien Trudel, Désiré Bégin, Adélaïde Bégin, L. Turgeon, Nap. Couture, Alfred Breton, Alph. Côté, Jules Fournier, Laurent Dumont, Omer Gosselin, J.-A. Bégin, Lucien Samson, Paul Fortin, Henri Carrier, L.-Maurice Carrier, Jacques Lemieux, Georges St-Laurent, Adrien Boulanger, Jos. Simoneau, Ernest Fortin, Z. Carrier, Geo. Lizotte, Wilfrid Patry, Alexis Labonté, Geo. Ramsay, G.-A. Blondin, J.-A. Blondin.

Donat Ruel, J.-E. Gosselin, Rép. Maison Ed. Sylvain, Québec; H. H. Lemieux, J.-A. Légaré, Jos. Lé-

Le deuil était conduit par: son père, M. Honoré Gosselin; ses oncles: MM. Alfred Gagné, Jos. Thibault, Michel Samson, Jos. Dumont, Wilfrid, Irénée et Gédéon Lemieux, Joseph-Octave Carrier; ses cousins: MM. Alphonse et Adalbert Bégin, Willie Thibault, Wilfrid Léo et Oliva Patry, Alf. Samson, Albert Michaud, Alfred Gagné, Octave Carrier, Robert, Emile et Roger Bégin.

Les restes mortels ont été reconduits, après la cérémonie funèbre, au cimetière Mont-Marie, où ils ont été inhumés dans un lot de la famille.

Le deuil était conduit par: MM. J.-A. Desrochers, échevin, Dr Roméo Roy, Eudore Simpson, Albert Hemal, Lucien Trudel, Désiré Bégin, Adélaïde Bégin, L. Turgeon, Nap. Couture, Alfred Breton, Alph. Côté, Jules Fournier, Laurent Dumont, Omer Gosselin, J.-A. Bégin, Lucien Samson, Paul Fortin, Henri Carrier, L.-Maurice Carrier, Jacques Lemieux, Georges St-Laurent, Adrien Boulanger, Jos. Simoneau, Ernest Fortin, Z. Carrier, Geo. Lizotte, Wilfrid Patry, Alexis Labonté, Geo. Ramsay, G.-A. Blondin, J.-A. Blondin.

Donat Ruel, J.-E. Gosselin, Rép. Maison Ed. Sylvain, Québec; H. H. Lemieux, J.-A. Légaré, Jos. Lé-

QUEBEC CENTRAL

DEPART DE QUEBEC (Gare du Palais)

EN VIGUEUR LE 29 SEPTEMBRE

No. 6 — 4.10 p.m. tous les jours pour Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York. Wagons-lits pour Boston, les mardis et jeudis. Pour Springfield et New-York, les dimanches, de Sherbrooke seulement. Wagons-salons-restaurants pour Sherbrooke.

ARRIVEE A QUEBEC (Gare du Palais)

No. 1 — 12.50 p.m. tous les jours pour Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York; tous les jours excepté dimanche des points d'embranchement de Mégantic. Wagons-lits de Boston, les jeudis et samedis. De Springfield et New-York, samedis, pour Sherbrooke seulement. Wagons-salons-restaurants de Sherbrooke.

DEPART — QUEBEC — LEVIS.

Nos 104-106 — 7.05 a.m., de Québec, les lundis, mercredis et vendredis pour Sherbrooke.
7.30 a.m., de Lévis, les mardis, jeudis et samedis pour Sherbrooke.
Tous les jours, excepté dimanche, pour les embranchements de la Chaudière et de Mégantic.

ARRIVEE — QUEBEC — LEVIS.

Nos 103-107 — 11.15 p.m. à Québec, les lundis, jeudis et samedis de Sherbrooke.
10.50 p.m. à Lévis, les lundis, mercredis et vendredis de Sherbrooke.
Tous les jours, excepté dimanche, des endroits sur l'embranchement Chaudière.

Bureau des billets, (Gare Union, tél. 89) Lévis.
Bureau des billets, en ville, 30 rue St-Jean (tél. 2-3841) Québec.
Bureau des billets, (Gare du Palais, tél. 2-1284) Québec.

LE PLUS RECENT HORAIRE TEL QUE CI-HAUT EST PUBLIE CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL.

**Hitler et la
santé publique**

Berlin, 19. — Adolf Hitler a exposé hier au cours de la première session du cabinet depuis les vacances d'été, les nouveaux règlements de santé concernant le mariage.

Le fuhrer a prohibé, sous peine d'emprisonnement, les mariages contractés sous les conditions suivantes:

1—Lorsque l'un des époux est affligé d'une maladie contagieuse qui pourrait affecter la santé des nouveaux-nés.

2—Lorsque l'un des époux est incapable d'administrer ses propres affaires ou est en tutelle.

3—Lorsque l'un des deux souffre de troubles nerveux qui sont considérés dangereux pour les intérêts de la communauté.

4—Lorsque l'un des deux souffre d'une maladie héréditaire, excepté cependant lorsque l'un ou l'autre est stérile.

Les couples devront obtenir un

certificat de santé du bureau de la Santé Publique avant le mariage. La falsification d'un certificat est passible d'un emprisonnement et de l'annulemeut du mariage.

Tous les mariages contractés en terre étrangère en contravention avec les nouvelles lois seront considérés comme nuls.

La C. C. F. à Winnipeg

Régina, 19. — Une réunion du Conseil National du parti C. C. F. aura lieu à Winnipeg au cours de novembre, a annoncé hier M. M.-J. Coldwell, secrétaire national.

L'assemblée, dit-il, sera précédée de sessions spéciales de toutes les organisations provinciales des C. C. F., au cours desquelles on étudiera les résultats de la dernière campagne fédérale et l'on préparera le programme d'action pour l'avenir.

Un mariage dissous

Montréal, 19. — Contrairement à un jugement rendu dans un cas semblable la semaine dernière, et réaffirmant que le mariage de deux catholiques romains par un pasteur protestant est nul et invalide, dans la province de Québec, le juge Alfred Forest a dissous, hier, l'union de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Candidat conservateur

Londres, 19. — Le vicomte Duncannon, fils de Lord Bessborough, ancien gouverneur général du Canada, a été choisi hier soir candidat conservateur national dans West Islington pour les prochaines élections générales. Le vicomte est âgé de 22 ans.

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Chacun connaît le problème que constitue au pays l'avisement des prix des produits agricoles. Mais, en se basant sur l'année 1913, les prix des produits de la ferme n'ont jamais été aussi bas proportionnellement que ceux de la gazoline. De 1913 à 1920, le prix de la gazoline fut loin de s'élever au niveau de ceux des produits de la ferme et, cependant, depuis 1920, ce prix n'a presque pas cessé de décroître. Les renseignements donnés dans ce graphique sont basés sur des chiffres publiés par l'Office fédéral de la Statistique.

UN COMMERCE LOYAL

Depuis cinquante-quatre ans qu'elle existe, l'Imperial Oil a toujours fait bon accueil aux lois votées dans l'intérêt des ouvriers et des industries basiques. Elle n'a jamais eu de démêlés avec ses employés. Elle a toujours payé des salaires équitables. Elle a accru les heures de loisir de son personnel pour augmenter l'embauchage. Elle a organisé en sa faveur des pensions de vieillesse, ainsi que des bénéfices en cas de maladie et au décès, parce qu'elle estime que le travailleur et les personnes à sa charge ont droit à ces mesures de protection.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec l'industrie collatérale et ses concurrents. Ce qui le prouve, c'est qu'elle n'a jamais été engagée dans un procès important. Elle a toujours eu pour principe que les seules opérations commerciales satisfaisantes sont celles qui profitent raisonnablement à toutes les parties en cause. Elle n'a jamais réclamé rien d'onéreux à autrui.

L'Imperial Oil s'est toujours appliquée à traiter loyalement avec le consommateur. Elle a continuellement amélioré la qualité et baissé les prix de ses produits. Elle a consacré des millions à la présentation et à la distribution de ces produits, pour qu'on puisse se les procurer partout.

En 1934, l'Imperial Oil a gagné \$3,025,400.12 avec sa fabrication et sa distribution au Canada. Cette somme peut vous paraître considérable mais, pour l'obtenir, l'Imperial Oil dut fabriquer et vendre pour \$82,841,311.15. Le marchand qui, pendant toute une année, aurait vendu pour \$8,280 de marchandises et réalisé un profit de \$300 ne serait pas considéré comme très prospère. En somme, les recettes nettes de l'Imperial Oil ne furent relativement pas plus élevées que celles de ce marchand.

L'Imperial Oil met de la loyauté en tout: fabrication, mesure et vente. C'est là, pense-t-elle, le secret du succès.

IMPERIAL OIL LIMITED

PRODUITS
IMPERIAL
L'EMBLÈME D'UN **COMMERCE LOYAL**

Expulsion d'Ethiopie

Rome, 19. — Des religieuses italiennes d'une mission dans la région de Kaffa, et environ 30 missionnaires d'Addis Abéba ont été expulsés d'Ethiopie par les soldats de ce pays, a-t-il été annoncé hier. Les religieuses furent escortées à Gambela, sur le Nil, à environ 62 milles de la frontière du Soudan. Elles furent embarquées sur un vapeur avec l'ordre de quitter le pays dans le plus bref délai possible.

Le mariage dissous

Montréal, 19. — Contrairement à un jugement rendu dans un cas semblable la semaine dernière, et réaffirmant que le mariage de deux catholiques romains par un pasteur protestant est nul et invalide, dans la province de Québec, le juge Alfred Forest a dissous, hier, l'union de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mariés en 1928 en cette ville par un pasteur anglican.

Dans son jugement, le juge recommande aux églises protestantes et catholiques d'aborder la Législature de la province pour obtenir l'adoption d'une loi propre à éclaircir le droit sur ce sujet afin de mettre un terme "aux scandales résultant de ces unions irrégulières".

Le mariage de Roby Coates et de Joseph Romanelli, mari